



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Territoires d'industrie

BILAN À 1 AN DU TEMPS II

Agence nationale de la cohésion des territoires
Direction générale des Entreprises



NOV. 2023 > NOV. 2024



François Rebsamen

Ministre de l'Aménagement
du territoire et de la
Décentralisation

Le cœur battant de notre industrie française se situe dans les territoires : 70 % de l'industrie est implantée en dehors des grandes agglomérations. Et nos territoires ne manquent pas d'idées en matière de projets industriels, comme l'illustrent les plus de 2800 actions identifiées dans le cadre du programme sur les différentes thématiques : compétences, foncier, transition écologique et innovation. L'offre de services annoncée fin 2023, qui est désormais opérationnelle et largement mobilisée par les 183 territoires labellisés, permet de concrétiser ces projets à travers un appui renforcé en ingénierie et en financement.

Ce premier bilan illustre également la coopération des différentes collectivités au service de la réindustrialisation, je salue à ce titre l'engagement de Régions de France et d'Intercommunalités de France dans le cadre du programme. C'est en unissant nos forces que nous réussirons à faire rayonner l'industrie sur l'ensemble du territoire et à préparer les générations futures à un avenir où l'industrie reste le cœur battant de notre économie.



Marc Ferracci

Ministre délégué chargé
de l'Industrie et de l'Énergie

Depuis 2018, le programme Territoires d'industrie encourage l'émergence de nouveaux projets innovants, créateurs d'emplois et de valeur ajoutée dans les territoires. Il renforce également l'écosystème favorable à l'accueil de nouvelles activités industrielles en travaillant sur les compétences, le foncier ou encore le développement des écosystèmes d'innovation. Le lancement d'une nouvelle phase fin 2023, et l'offre de services associée, portent ses fruits au regard du bilan positif dans les 183 territoires labellisés.

Ces dispositifs représentent un soutien essentiel pour poursuivre la transition vers une industrie plus moderne, plus durable et plus compétitive. Grâce à l'enveloppe Territoires d'industrie en transition écologique du Fonds vert, dotée de 63 millions d'euros, ce sont 163 projets industriels qui ont pu être concrètement accompagnés.

Nous poursuivrons, en lien avec les partenaires du programme et notamment France industrie, le développement du programme qui reflète notre vision de l'industrie de demain : des projets structurants et ambitieux sur le plan environnemental, qui contribuent à l'émergence ou à la réindustrialisation de chaînes de valeur industrielles clés pour notre souveraineté comme pour notre transition écologique et énergétique.



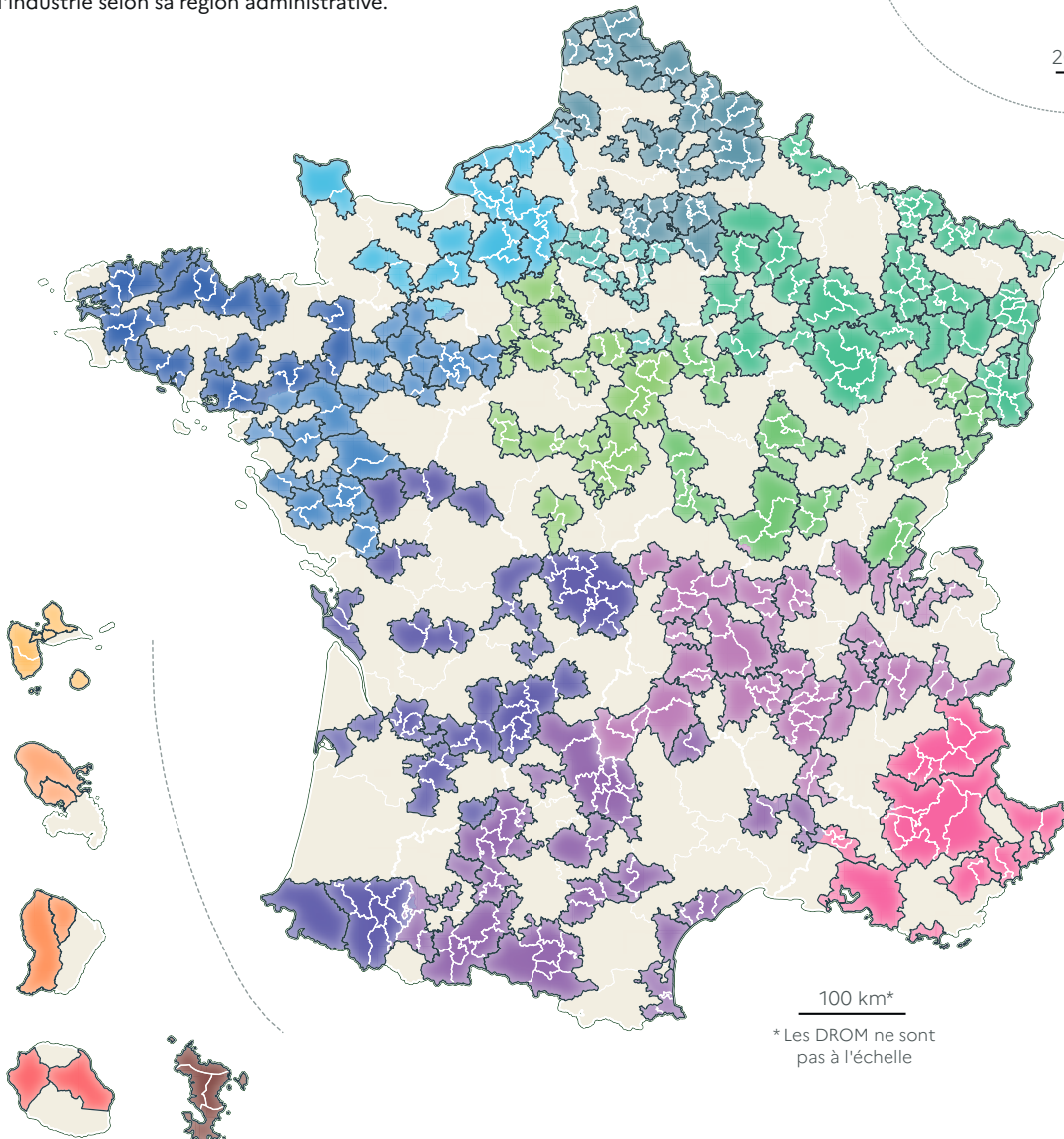
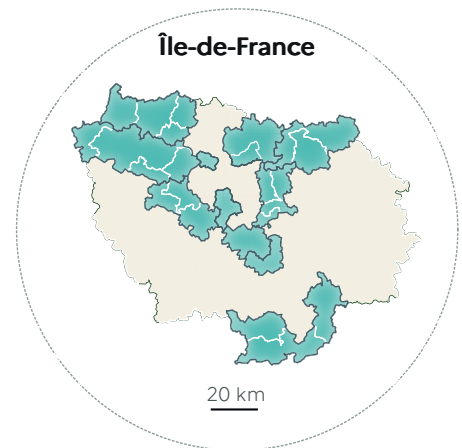


183 territoires d'industrie

À date du 04 juillet 2024

Périmètre du Territoire d'industrie

Les couleurs catégorisent le périmètre du Territoire d'industrie selon sa région administrative.



Pour plus d'informations sur chaque Territoire d'industrie, retrouvez leurs portraits socio-économiques réalisés en lien avec l'INSEE

Sources : ANCT, 2024 ; Fond cartographique IGN Admin Express 2023 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 07/2024





Territoires d'industrie

Initié en 2018, le programme Territoires d'industrie - coporté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction générale des Entreprises - a accompagné la réindustrialisation dans 149 territoires labellisés sur le temps I (2018-2022).

Renouvelé pour un temps II (2023-2027), le programme soutient désormais 183 Territoires d'industrie labellisés en accord avec les principes et priorités de cette nouvelle phase.

LE PROGRAMME SE FONDE SUR 4 FACTEURS CLÉS



Une **carte blanche** aux territoires pour construire leur plan d'action qui fait du programme une « usine à projets »



Des **binômes élus locaux – industriels** au cœur de l'animation du dispositif, soutenu par un **chef de projet**



Un dispositif copiloté par les régions et l'État au service du **développement économique des territoires**



Un programme **interministériel** coporté par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et le ministère chargé de l'industrie

Pour le temps II, les territoires ont structuré des plans d'action évolutifs autour de 4 nouveaux axes, qui ont émergé lors du temps I.

4 AXES



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

des Territoires d'industrie



Faire des territoires des **ÉCOSYSTÈMES D'INNOVATION AMBITIEUX**



Lever les freins au recrutement et **DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES**

dans des territoires industriels attractifs



MOBILISER UN FONCIER INDUSTRIEL ADAPTÉ

aux enjeux et besoins des industriels comme des collectivités

**Quels sont les premiers résultats visibles sur le terrain ?
Comment les industries locales et les collectivités se saisissent-elles du programme ?**





Une offre de services dédiée



UN SOUTIEN EN ANIMATION RENFORCÉ

Pour le temps II, l'ambition est de doter tous les territoires labellisés d'un **chef de projet** et de déployer des **coordinateurs régionaux**. L'État apporte un cofinancement aux postes avec les collectivités.



UNE OFFRE EN INGÉNIERIE

L'ANCT aide à structurer les projets complexes des territoires en mettant à leur disposition des **ressources externes** pour la conduite d'études.



UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR :

- Développer le foncier de demain : la délégation aux Territoires d'industrie (ANCT - DGE) coordonne la démarche des **55 sites clés en main France 2030**
- Soutenir les territoires dans leur transition industrielle avec l'appel à manifestation d'intérêt **Rebond industriel**, un dispositif entre ingénierie et financement de projets.



L'ENVELOPPE TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dotée de **63 M€** en 2024 dans le cadre du **Fonds Vert**, cette mesure soutient des projets d'investissements industriels structurants et aux impacts positifs importants (écologiques, territoriaux et socio-économiques), qui contribuent à soutenir l'émergence, le renforcement et la réindustrialisation de chaînes de valeur stratégiques pour la transition écologique (par exemple bioéconomie, nouvelles mobilités durables, économie circulaire, etc.) dans les Territoires d'industrie.



18
RÉGIONS

630
INTERCOMMUNALITÉS
(sur 1255 en France)



183
TERRITOIRES
D'INDUSTRIE

2 812
ACTIONS
IDENTIFIÉES PAR
LES TERRITOIRES



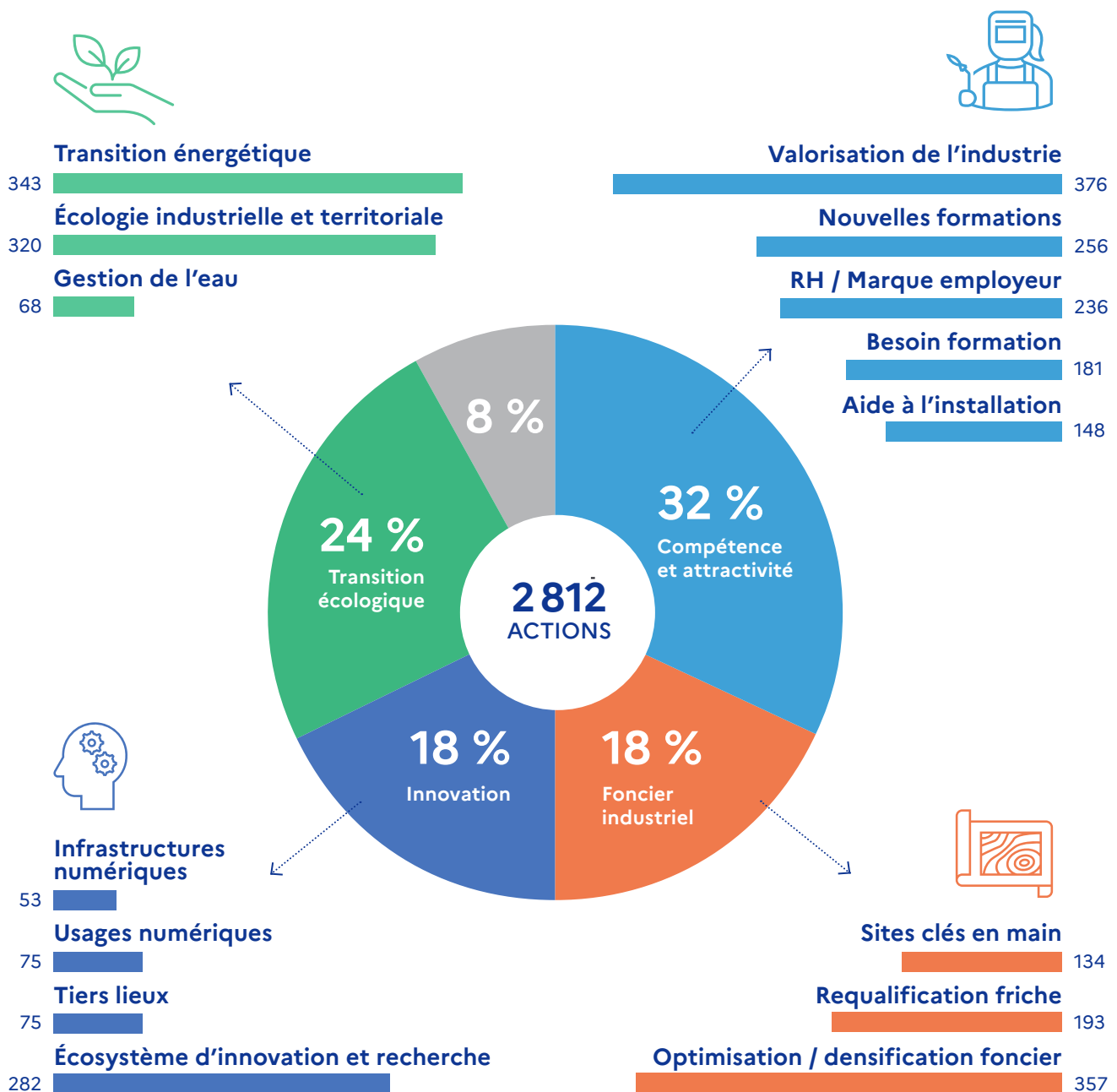


Une usine à projets

La mise à jour des plans d'action

Territoires d'industrie donne carte blanche aux territoires labellisés pour proposer un plan d'action évolutif, coconstruit par les élus et industriels. Au lancement du temps II, en novembre 2023, les territoires proposaient 2 429 actions pour revitaliser l'industrie localement.

Un an après le lancement, ce sont désormais **2 812 actions** qui sont référencées. L'axe compétence/attractivité reste la préoccupation majeure des Territoires d'industrie.

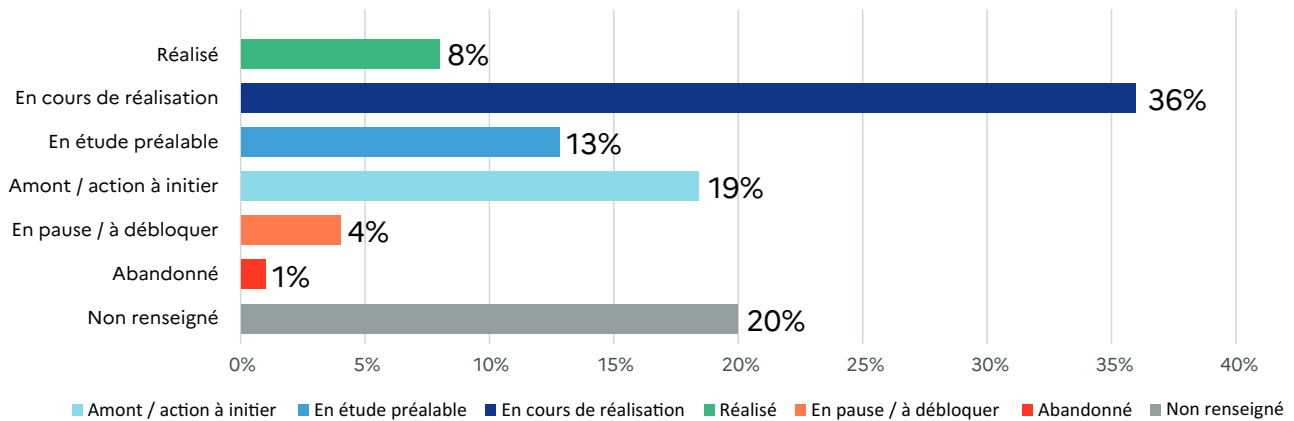




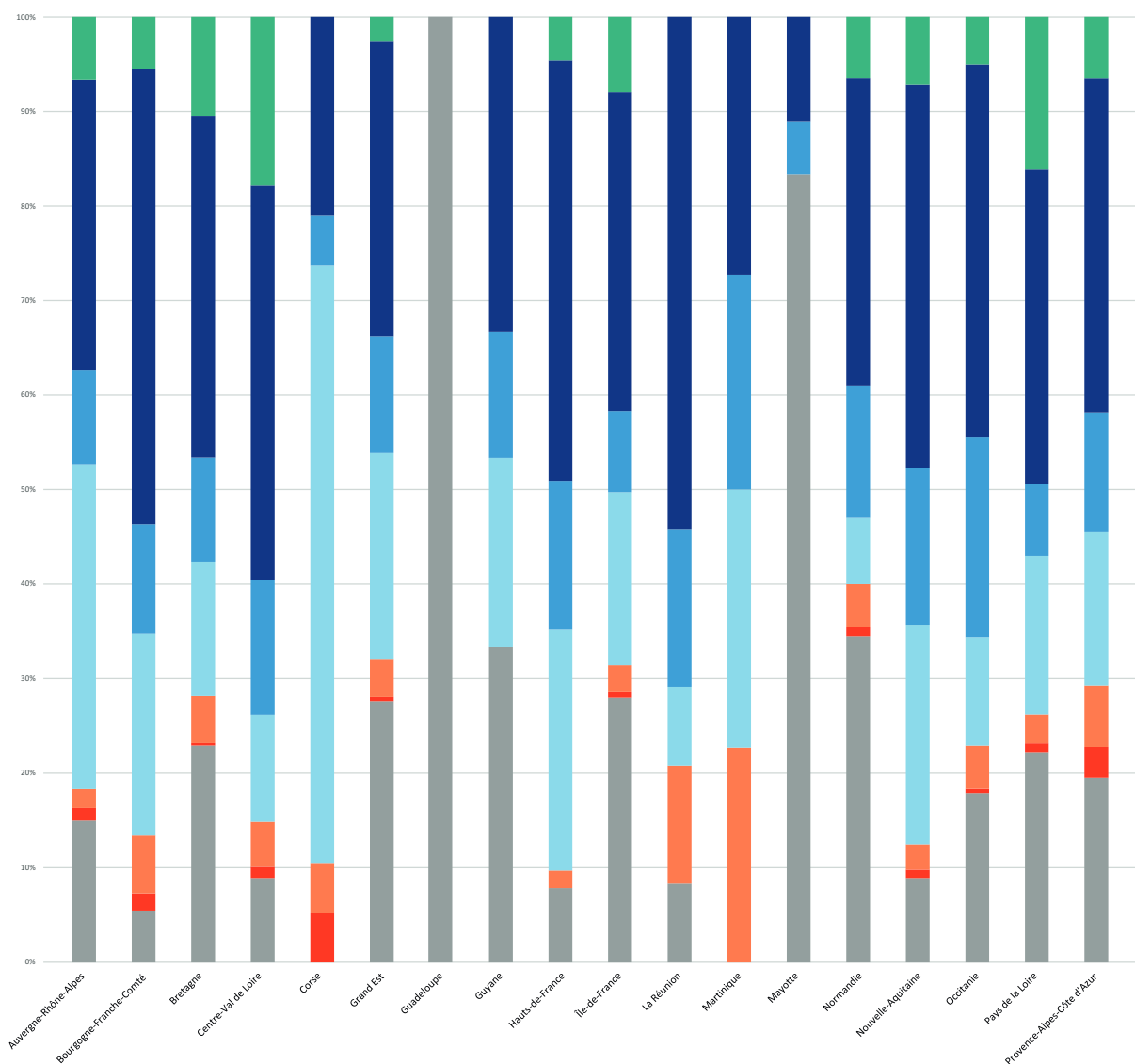
L'avancement des projets

Semestriellement, les Territoires d'industrie sont invités à mettre à jour leur plan d'action dans un outil collaboratif national (GRIST) afin d'assurer un suivi régulier des projets menés localement.

Avancement des actions au niveau national (en %)



Avancement des actions par région





Le réseau Territoires d'industrie



UN PILOTAGE TERRITORIAL

La philosophie de Territoires d'industrie est d'être « par les territoires et pour les territoires ». À cette fin, les projets sont coconstruits par un binôme d'élus et d'industriels locaux. L'animation du dispositif est soutenue par un chef de projet qui travaille notamment à la définition, à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action opérationnel. L'État propose un co-financement aux territoires labellisés, pour soutenir le déploiement de ces postes.



162
CHEFS DE PROJET
EN POSTE DANS
LES TI*



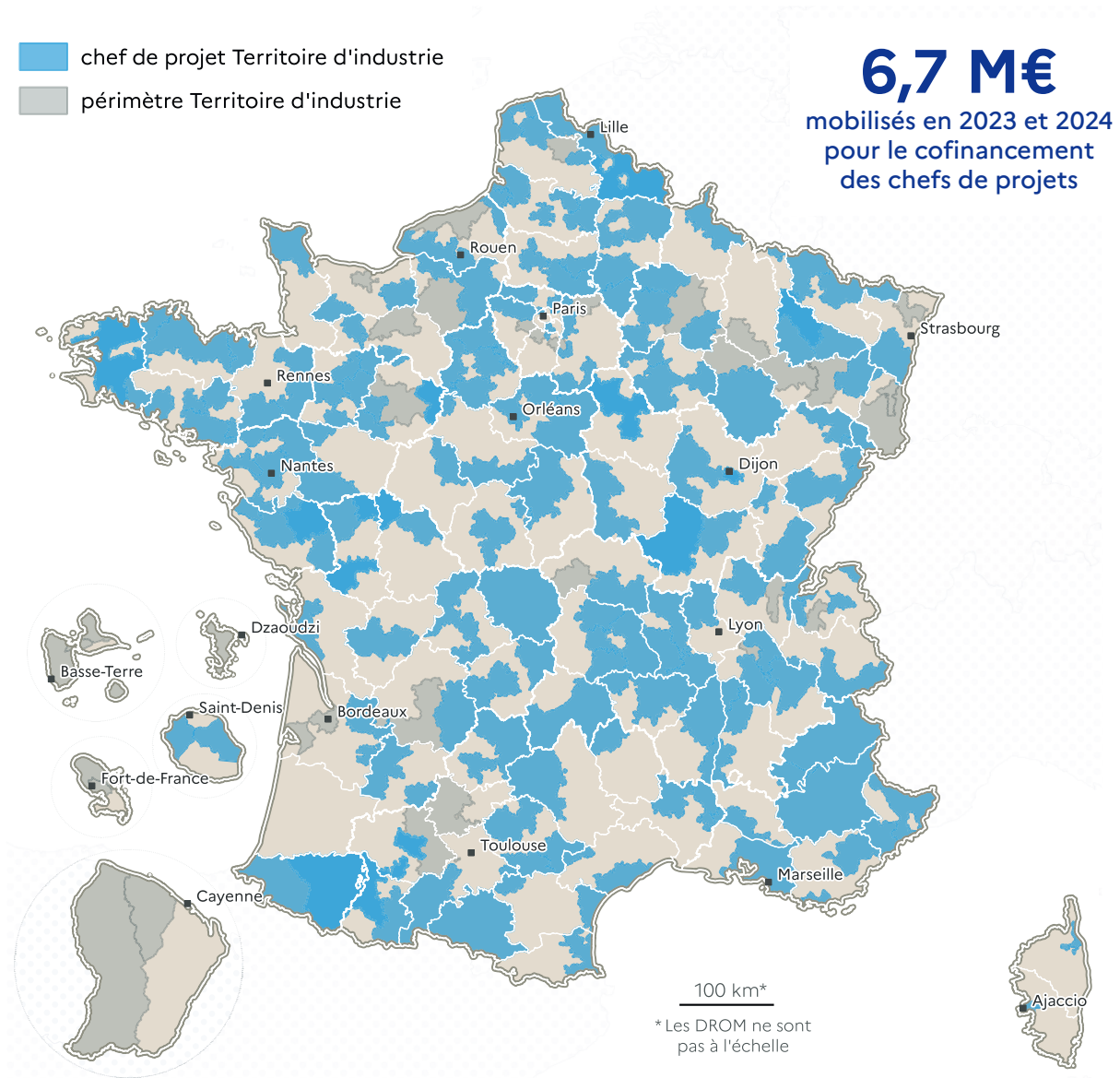
L'animation du réseau local passe notamment par l'organisation de comités de pilotage afin de mobiliser tous les partenaires et parties prenantes du programme.

146
COPIL DE
LANCLEMENT
ORGANISÉS



*140 postes cofinancés

-  chef de projet Territoire d'industrie
-  périmètre Territoire d'industrie



6,7 M€

mobilisés en 2023 et 2024
pour le cofinancement
des chefs de projets

Sources : ANCT, 2024 ; Fond cartographique IGN Admin Express 2024 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 11/2024



Le réseau Territoires d'industrie

UNE COORDINATION RÉGIONALE

Pour le temps II, des coordinateurs régionaux sont aussi déployés afin de renforcer l'animation et le suivi du programme au niveau régional en soutien aux Territoires d'industrie. Les coordinateurs régionaux sont co-financés par l'État et les conseils régionaux.



15
COORDINATEURS
RÉGIONAUX
DÉPLOYÉS DANS
14 RÉGIONS

Le coordinateur régional travaille à la mise en réseau des chefs de projets pour organiser des synergies, accompagner et faire le lien avec les politiques économiques régionales.

12 **COPIL RÉGIONAUX**
ORGANISÉS

L'EXEMPLE DU RÉSEAU RÉGIONAL TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

« Le Service économique de l'État en région à la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud ont créé une task force à laquelle ont été invités à participer l'ANCT, l'agence de développement économique Rising Sud, la direction régionale de la Banque des Territoires, l'ADEME. De manière hebdomadaire, avec l'ensemble de ces partenaires, nous étudions les projets pour les diriger vers les bons interlocuteurs.

- **Axe 1** : Les demandes d'ingénierie sont orientées vers un plateau Territoires d'industrie, partie intégrante de la task force, pour trouver le meilleur interlocuteur (Banque des Territoires, Région, ANCT)
- **Axe 2** : Les projets d'entreprises ayant reçu l'aval de la task force pour le Fonds vert sont déposés sur la plateforme démarches simplifiées évitant ainsi l'écueil d'un refus ; dans la négative, ils sont réorientés sur d'autres dispositifs (France 2030, PIA 4, outils Région, agence de l'eau...).

Après un an, nous recensons 140 sollicitations avec un taux de réponse favorable qui atteint 80 %.

Pour l'enveloppe Territoires d'industrie en transition écologique du Fonds Vert, un modèle de fiche projet a été établi et transmis aux chefs de projet TI pour qu'ils puissent compléter de manière uniforme.»

Cathy Blanchard, coordinatrice régionale Territoires d'industrie
Isabelle Lebreton, chargée de mission économie DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

LA STRUCTURATION D'UN RÉSEAU NATIONAL

La délégation aux Territoires d'industrie, avec le soutien de l'ANCT et de la DGE, travaille également à la dynamique nationale du réseau notamment avec des actions d'animation et de formation des chefs de projet :



WEBINAIRES NATIONAUX

Afin de faciliter la diffusion des orientations nationales et de l'offre de services au sein de la communauté
• **220 participants** en moyenne chaque mois



SÉMINAIRES NATIONAUX

Séminaires de travail en présentiel, pour approfondir les thèmes du programme et favoriser les échanges de bonnes pratiques :

- **Novembre 2024** : « Écologie industrielle territoriale »
- **Mars 2024** : « Développer les compétences dans les Territoires d'industrie »



FORMATION

Lancement d'un nouveau programme de formation au CNAM pour les développeurs économiques territoriaux, en partenariat avec Intercommunalités de France, Régions de France, l'ADGCF, le RNET et le CNER.



OUTILS DÉDIÉS

- **Osmose** : pour animer et échanger entre membres de la communauté TI
- **Grist** : tableau de bord des actions dans les TI, cet outil permet aux échelons locaux, régionaux et nationaux de suivre l'avancée des projets et d'identifier les sujets à enjeux pour les Territoires d'industrie





Le réseau Territoires d'industrie

LES OPÉRATEURS PARTENAIRES

92 %

des chefs de projet sondés
mobilisent les opérateurs partenaires :

36 %

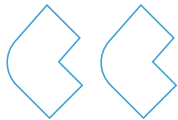
de manière
systématique

56 %

de manière
ponctuelle

71 %

des chefs de projet
sondés sont **satisfaits**
de la mobilisation des
opérateurs partenaires



La parole aux partenaires sur leurs actions dans les Territoires d'industrie



« Forte d'une empreinte significative et d'une expertise des territoires, Bpifrance Banque Publique d'Investissement au service du Climat et de l'Industrie, se veut être un acteur clé de la réindustrialisation et de la transition écologique et énergétique en lien avec l'ensemble de l'écosystème. Nos 50 implantations régionales travaillent au quotidien avec les interlocuteurs de Territoires d'industries pour soutenir tous les projets de développement des industriels, comme cela a pu être le cas dans l'entreprise MetalBall dans le Tarn-et-Garonne lauréate de l'AAP Rebond.

Bpifrance mobilise toutes ses solutions de financement et d'accompagnement au service des Territoires d'industrie. Au global, depuis 2023, Bpifrance a mobilisé 12,3 Md€ pour soutenir plus de 35 700 entreprises des Territoires d'industrie. »

Matthieu Heslouin - Directeur exécutif de l'Accompagnement Bpifrance



« Le renouvellement de l'engagement de France Travail se traduit par une forte mobilisation de notre réseau. En lien avec nos partenaires du Réseau pour l'emploi (missions locales, Cap emploi...), nous déployons notre offre de services entreprises, France Travail Pro, pour accompagner les projets de développement industriel : accompagnement à la rédaction et au dépôt d'offres, conseil en recrutement, pré-sélection de candidats, organisation d'immersions, de visites d'entreprises ou de job dating, mobilisation des aides à la formation... Dans le cadre de la phase II du programme, la mise en place systématique de référents France Travail pour chaque Territoire d'industrie permettra de faciliter l'interconnaissance des réseaux de collaborateurs France Travail, des chefs de projet Territoires d'industries, des acteurs économiques et de mieux travailler ensemble pour promouvoir les métiers industriels et orienter nos candidats vers les postes proposés. La gestion partenariale et la connaissance réciproque des différents acteurs et opérateurs embarqués dans ce programme sont des éléments déterminants pour accompagner au mieux les recruteurs. »

Thibaut Guilluy - Directeur général de France Travail





«La singularité (du programme Territoire d'industrie) dans sa proximité avec les territoires rejoint le cœur de l'action de la Banque des Territoires, partenaire historique du développement territorial. Le dispositif Rebond industriel opéré par la Banque des Territoires et Bpifrance est une excellente illustration du dynamisme du programme. Déployé sur 26 territoires, il a permis de sourcer en moyenne 113 projets par territoire dont la moitié n'étaient pas identifiés des collectivités locales. Par ailleurs, la Banque des Territoires est pleinement engagée sur les sujets de foncier - enjeu clé de la réindustrialisation. Pour répondre au besoin de 22 000 hectares de foncier industriel, la Banque des Territoires et le Cerema ont, d'une part, lancé l'outil France Foncier +, qui a déjà permis d'identifier plus de 6000 hectares disponibles. D'autre part, le dispositif "Sites clés en main France 2030", piloté par le programme Territoires d'Industrie en partenariat étroit avec la Banque des Territoires, œuvre à proposer 3000 nouveaux hectares de foncier aux activités industrielles. La poursuite de cette dynamique sera un facteur de succès majeur pour relever le défi de la réindustrialisation.»

Antoine Saintoyant - Directeur de la Banque des Territoires



«L'engagement de l'ADEME dans Territoires d'Industrie constitue un volet important de sa mission en faveur de la transition écologique des entreprises. Il permet à l'agence d'être informée plus efficacement des projets à accompagner, en synergie avec les autres partenaires du programme. Cela lui donne aussi des opportunités de promouvoir et soutenir des démarches telles que ACT (Accelerate Carbon Transition), l'EIT (Écologie Industrielle et Territoriale), ou l'écoconception. Mais aussi de mobiliser davantage en faveur de l'industrie, les fonds chaleur et économie circulaire qu'elle opère pour le compte de l'État. En 2024, la contribution de l'ADEME a pris de l'ampleur, avec le pilotage opérationnel de la mesure "Territoires d'industrie en Transition écologique" du fonds vert. Sous l'égide des Préfets et en étroite collaboration avec les DREETS, ce sont 163 projets d'industrialisation ou de réindustrialisation qui ont bénéficié d'un financement, pour un montant total de plus de 63 M€. Nous souhaitons que la mobilisation autour de ce dispositif se prolonge en 2025, afin de continuer à conjuguer transition écologique et développement industriel. L'ADEME y est prête, avec beaucoup d'enthousiasme!»

Gwénaél Guyonvarch - Directeur exécutif adjoint des Territoires



«Depuis son lancement en 2019, Business France porte aux côtés de l'ANCT et des autres partenaires du programme une stratégie d'internationalisation des territoires. Les investissements étrangers s'enracinent en effet sur l'ensemble du territoire français. En 2023, 73 % des projets industriels d'investissement étranger bénéficient à des communes de moins de 20 000 habitants. Les investisseurs internationaux créent des emplois et de la valeur ajoutée partout en France et contribuent ainsi à la revitalisation de nos territoires, notamment les plus fragiles, de l'Hexagone et des Outre-Mer. En apportant aux Territoires d'industrie son savoir-faire en matière d'attractivité à travers notamment ses bureaux implantés dans 55 pays, Business France vise à renforcer la contribution des investissements étrangers à l'effort de réindustrialisation. Ma conviction est que l'ingénierie territoriale est fondamentale. C'est pourquoi Business France propose aux Territoires d'industrie une offre d'accompagnement intégrée allant de l'appui à la définition de la stratégie d'attractivité internationale à la réalisation de campagnes de prospection sectorielle ou de communication ciblées. Nos équipes ont déjà accompagné une soixantaine de Territoires d'industrie dans leur stratégie internationale d'attractivité, en lien avec les Agences régionales de développement économique.»

Marie-Cécile Tardieu - Directrice générale déléguée Invest Business France



«Acteur présent sur l'ensemble des territoires auprès des entreprises et des élus, Action Logement, avec ses filiales immobilières détenant un patrimoine de 1,2 million de logements abordables, et sa filiale de services aux salariés et de financement des opérateurs, dispose de clés pour faciliter la nécessaire émergence de l'offre en logements abordables et durables qui doit accompagner les projets des Territoires d'industrie. Action Logement est déjà présent auprès des bassins de réindustrialisation avec différentes initiatives comme son inscription dans le pacte pour le logement intermédiaire signé en mars 2024 qui cible notamment des expérimentations comme l'accompagnement du Volontariat Territorial en Entreprises (VTE) sur les Territoires d'industrie ou la mobilisation de l'une de ses filiales immobilières des Hauts de France pour accélérer la production accompagnant le projet du dunkerquois. En 2024, le Groupe a accompagné 780 000 salariés dans leur parcours résidentiel et mis en chantier 44 000 nouveaux logements.»

Nadia Bouyer - Directrice générale Action Logement



Concrétiser les projets

Des ingénieries au service des territoires



UN ACCOMPAGNEMENT DE L'ANCT ET DES OPÉRATEURS PARTENAIRES

Pour soutenir les Territoires d'industrie dans la préfiguration et la structuration des projets complexes développés dans leurs plans d'action, l'ANCT et les opérateurs partenaires proposent des solutions d'ingénierie, en mettant à disposition un bureau d'étude spécialisé afin de les accompagner dans le montage de projet (dresser un diagnostic, organiser les aspects techniques ou de gouvernance, identification de financements, etc.).

TÉMOIGNAGE SUR L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ SUR LA STRUCTURATION D'UN CLUSTER BOIS SUR LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE INTERRÉGIONAL AURILLAC – FIGEAC – RODEZ

« À la suite de l'annonce de 750 suppressions d'emplois d'ici à 2025 par l'usine Bosch de Rodez, à laquelle s'ajoute une menace de suppression de 300 emplois sur le territoire, le Territoire d'industrie Aurillac – Figeac – Rodez a fait le choix de mobiliser l'ingénierie ANCT pour bénéficier d'un accompagnement pour la revitalisation des filières industrielles du territoire. Lancée en avril 2024, l'ingénierie a été l'occasion de renforcer la gouvernance du TI avec la mise en place d'un COPIL regroupant une centaine de participants, incluant toutes les parties prenantes publiques et industrielles. Le travail s'est structuré en deux phases. D'abord, la conduite d'une étude d'opportunité : cela a donné lieu à des entretiens avec des acteurs publics et institutionnels, suivis par des échanges similaires avec les 350 entreprises de la filière bois, pour cadrer leurs besoins et difficultés. Ensuite, la structuration d'une stratégie et d'une feuille de route pour les prochaines années. Initialement, le projet devait se concentrer sur la ressource, mais il s'est orienté vers la formation. La conduite de la feuille de route a été élaborée pour renforcer un acteur existant, le CRITT Bois, et lui confier la mise en place des actions autour de 4 axes : formaliser la démarche ; accompagner les acteurs de la filière ; favoriser des actions communes ; valoriser la ressource... »

Clément Delrieu, chef de projet du Territoire d'industrie



© Dimitri Tolstoy

TÉMOIGNAGE SUR L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ POUR L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE SUR LE TERRITOIRE D'INDUSTRIE SAINT-MARCELLIN VERCORS BIÈVRE ISÈRE

« Reconnu pour avoir un tissu industriel riche et une forte motivation à l'accompagnement des entreprises, le territoire d'industrie Saint-Marcellin Vercors Bièvre Isère a été labellisé Territoire d'industrie. Avec le soutien du pôle de compétitivité Teneerdis, les rencontres thématiques se sont multipliées en 2023. Très vite, l'autoconsommation collective s'est avérée comme étant un axe de réflexion pour de nombreux dirigeants. Avec le soutien de l'ANCT, nous avons lancé l'étude d'opportunité sur de nombreuses zones d'activités. Comme rien ne peut se faire sans un travail collectif, une information et un questionnaire ont été adressés à l'ensemble des entreprises concernées par le projet. Cela a permis de recenser les futures installations photovoltaïques mais aussi de récolter les données essentielles à la bonne analyse des besoins. Le retour d'une vingtaine d'entreprises très fortement intéressées par la démarche a motivé des rencontres individualisées afin de définir plus précisément le profil des futurs producteurs comme des futurs consommateurs. Les capacités de production, les besoins, les aspects techniques, les contraintes ont été autant d'informations récoltées permettant d'évaluer la faisabilité technique comme financière du projet. Le dernier atelier participatif a permis la restitution des informations collectées mais aussi d'appréhender la forme juridique et la gouvernance de la future structure porteuse. Si l'étude démontre la viabilité du projet, le bon scénario pour aboutir et pérenniser la boucle d'autoconsommation reste à définir. »

Jean-Pierre Perroud, vice-président en charge de l'Attractivité économique et de l'Agriculture - Bièvre Isère communauté



© iStock





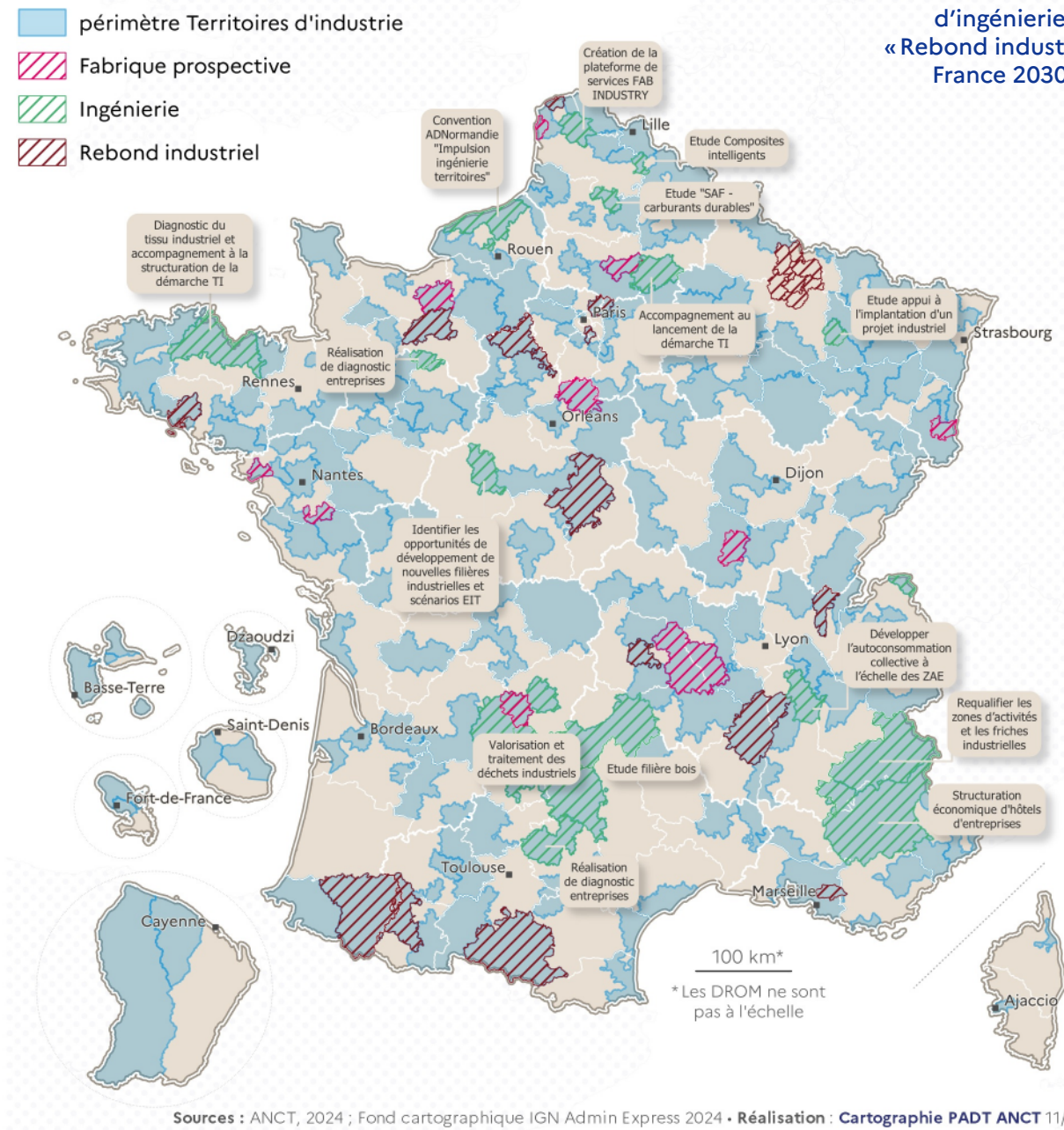
Concrétiser les projets

Des ingénieries au service des territoires

Parmi l'offre en ingénierie de l'ANCT, les Fabriques prospectives en particulier accompagnent individuellement et collectivement les territoires afin de travailler sur une transition d'intérêt national et territorial.
En 2023 - 2024, deux Fabriques ont mobilisé des Territoires d'industrie : « Attractivité des métiers et des compétences industriels » et « Entrées de villes »

2 M€
d'ingénierie ANCT
depuis le lancement
du temps II

Près de **2 M€**
d'ingénierie
« Rebond industriel »
France 2030



Sources : ANCT, 2024 ; Fond cartographique IGN Admin Express 2024 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 11/2024

Les missions Fabriques prospectives sont cofinancées par l'ANCT et la Banque des Territoires; les missions d'ingénierie ANCT sont portées par l'ANCT, et les missions d'ingénierie « Rebond industriel » peuvent être portées par deux opérateurs - la Banque des Territoires (France 2030) ou l'ANCT.





Financer les projets

Des financements au service des territoires

LE DISPOSITIF « REBOND INDUSTRIEL »

Pour soutenir les territoires impactés par la transition de leur tissu industriel, Territoires d'industrie proposait dans le cadre du plan d'investissements France 2030 l'appel à manifestation d'intérêt Rebond industriel opéré pour le compte de l'État par la Banque des territoires et Bpifrance. Ce dispositif déployait un soutien en ingénierie renforcé pour les territoires et les projets industriels locaux émergents ainsi qu'une enveloppe de subventions aux investissements pour les projets industriels les plus impactants.

LA MISSION REBOND INDUSTRIEL À LORIENT

CONTEXTE :

Lancée en février et restituée en juillet, la mission Rebond Lorient est liée aux difficultés que rencontrent les sous-traitants de la filière automobile.

RÉSULTATS CONCRETS :

- **46** entretiens réalisés
- **120** projets recensés pour **224 M€** d'investissements
- **740** emplois dans les 3 à 5 ans
- **6** projets industriels représentant **4,8 M€** d'investissements soutenus à hauteur de **1,5 M€** de subventions

« Rebond a été très positif, tout d'abord, de par sa nature exceptionnelle qui permet l'articulation entre l'aide financière de l'État et l'aide au territoire. Contrairement aux appels à projets qui paraissent parfois trop complexes et foisonnants - les entreprises, mêmes non-lauréates, ont été élogieuses de cette prise en compte de leurs besoins. On inverse le rapport ce n'est plus l'entreprise qui répond, mais bien l'État qui vient en support. La satisfaction se situe vraiment ici. Le 2^e point fort : l'appui en ingénierie se fait en réelle collaboration avec le territoire. La mission flash a pour avantage de donner un nouveau souffle à la dynamique, et finalement cela s'inscrit en complémentarité avec l'agence de développement qui œuvre sur le temps long. Le cabinet a bien su collaborer avec le territoire : s'adapter à la réalité du terrain, mais aussi s'appuyer sur les élus et les équipes. Rebond met en place un comité des financeurs pour aider à flécher les aides. 46 entreprises ont été identifiées et elles ont toutes eu un retour, soit vers l'enveloppe Rebond d'un montant de 1,5 M€, soit vers d'autres interlocuteurs. Aujourd'hui, le territoire s'est bien approprié le sujet en répliquant la méthodologie "Rebond industriel" sur l'ensemble du Territoire d'industrie. »

Olivier Denoual, chef de projet

LA MISSION REBOND INDUSTRIEL DANS LE PÉRIGORD NOIR

CONTEXTE :

En octobre 2023, le territoire a connu des restructurations dans le domaine de la papeterie. Cela a motivé le lancement d'une mission Rebond sur ce périmètre en janvier 2024.

RÉSULTATS CONCRETS :

- **1** étude financée par l'ANCT dans la continuité du diagnostic Rebond industriel
- **50** entretiens réalisés
- **81** projets d'investissements recensés pour **63,8 M€**
- **308** emplois dans les 3 à 5 ans
- **5** entreprises industrielles soutenues avec l'enveloppe Rebond de **2 M€**

« En plus de recenser les projets industriels du territoire, la mission Rebond a été l'occasion d'explorer de nouvelles pistes de développement économique. Lors de ces quelques mois, un atelier a notamment réuni les acteurs de la filière de bois pour tirer les conclusions d'un manque d'opportunité à se structurer en filière. En revanche, les préconisations d'une étude "valorisation des sous-produits industriels" ont permis de faire financer ce projet par l'ANCT - qui s'est déployée dans la continuité immédiate de la dynamique enclenchée par Rebond. À la suite de la mission Rebond et de l'étude, le territoire s'apprête à structurer une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) en mettant en place des ateliers de détection de synergies à l'échelle du bassin de vie. »

Océana Pettipez, cheffe de projet

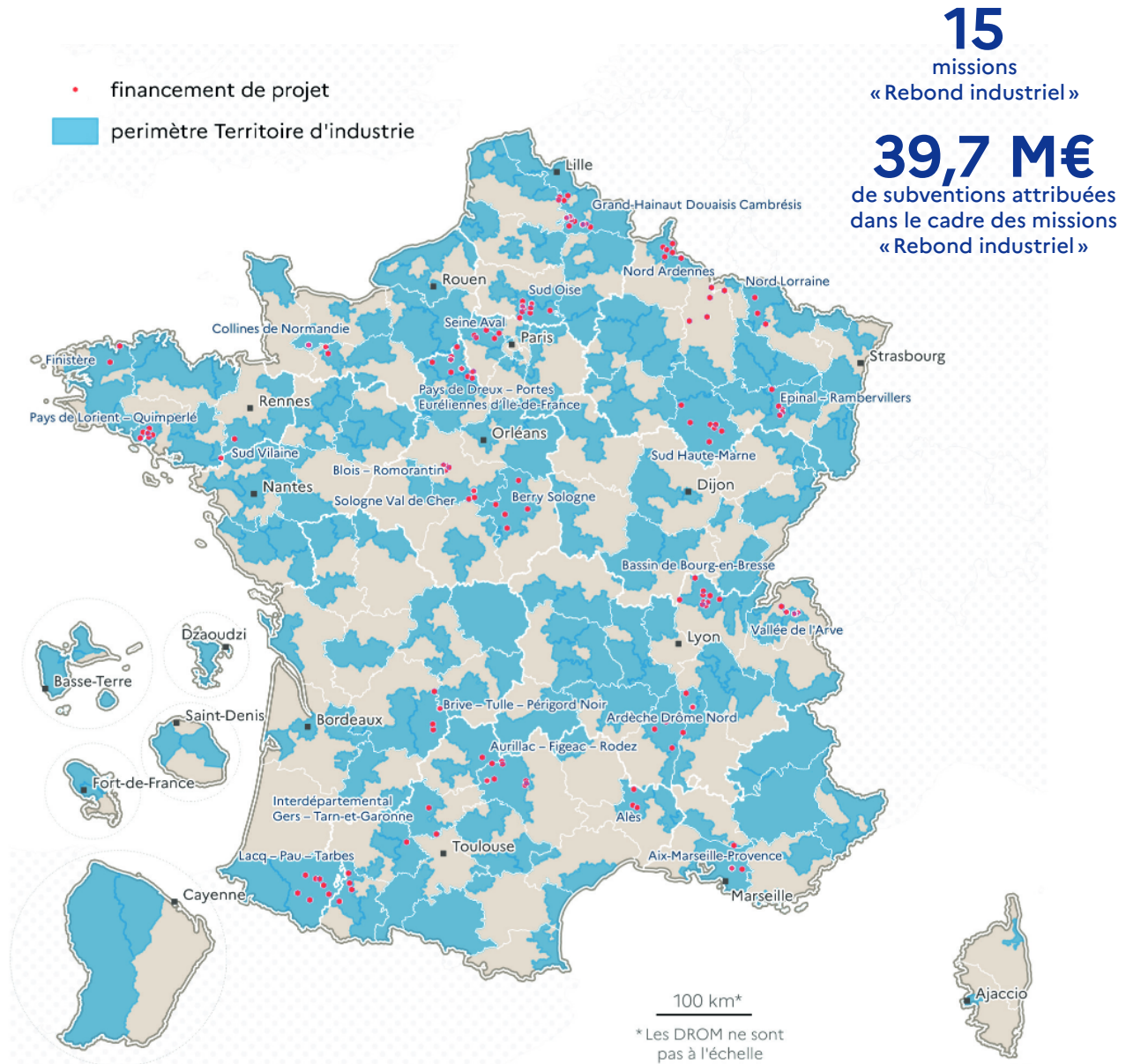




Financer les projets

Des financements au service des territoires

La carte ci-dessous présente les lauréats Rebond industriel accompagnés depuis novembre 2023.



Sources : ANCT, 2024 ; Fond cartographique IGN Admin Express 2024 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 01/2025

UN EXEMPLE DE PROJET INDUSTRIEL LAURÉAT DE REBOND INDUSTRIEL : LA PME METALBALL

Territoire d'industrie Interdépartemental du Gers Tarn-et-Garonne



Créée en 2003 et implantée à Grisolles, la PME MetalBall est un fabricant français de billes de roulement de haute précision, en acier et céramique qui a été accompagné dans ses projets d'investissement. MetalBall vise à devenir un fabricant unique en Europe de billes de haute précision, destinées à des roulements à billes aéronautiques pour des applications critiques telles que les moteurs et hélices d'avions ainsi que les paliers d'hélicoptère. Depuis le lancement du projet, les nouveaux moyens de production ont déjà pu être mis en œuvre, 6 personnes ont été recrutées. Tout cela devrait permettre d'engendrer, par rapport à 2023, une croissance du chiffre d'affaires de 30 % en 2025.





Financer les projets

Accélérer la transition écologique en Territoires d'industrie

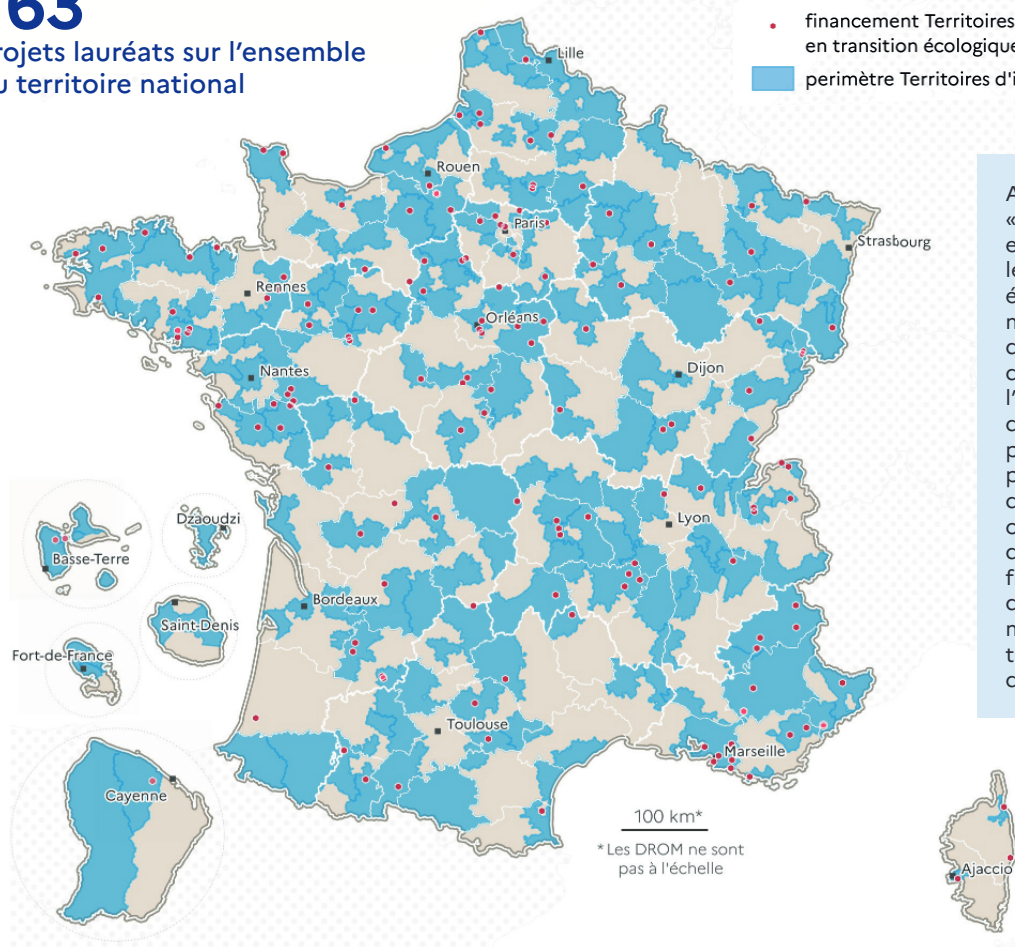
LA MESURE « TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE » DU FONDS VERT

L'accélération de la transition écologique et la réindustrialisation verte de la France sont parmi les grandes priorités du gouvernement : c'est en relocalisant les chaînes de valeur et en développant l'industrie de demain (économie circulaire, matériaux et textiles biosourcés, nouvelles mobilités, énergies renouvelables, etc.) que la France sera en mesure de produire les biens et services nécessaires pour transformer et décarboner son économie, préserver l'environnement et mieux gérer les ressources (foncier, eau, matière...), renforcer la souveraineté nationale et créer des emplois, au bénéfice de la cohésion sociale et territoriale.

51 %
de l'empreinte
carbone de la France
résulte des émissions
de gaz à effet
de serre associées
aux importations

En 2024, le ministère de la Transition écologique a ainsi déployé au sein du Fonds vert une nouvelle mesure « Territoires d'Industrie en transition écologique », confiée aux préfetures de région et opérée par l'Ademe. Ce dispositif vise à soutenir des projets d'investissements à forte ambition environnementale et structurants pour les territoires. Il peut s'agir par exemple d'accélérer le développement de nouvelles filières, de développer de nouveaux modèles dans les filières existantes ou encore de relocaliser des productions pour réduire leur empreinte carbone.

163
projets lauréats sur l'ensemble
du territoire national



Au-delà de la mesure « Territoires d'industrie en transition écologique », le Fonds vert c'est également 14 autres mesures qui concourent directement au développement et à l'aménagement durable des territoires et qui peuvent être mobilisées par les Territoires d'industrie dans le cadre de leurs plans d'actions (recyclage des friches, développement du covoiturage et des mobilités, ingénierie territoriale, prévention des risques, etc.).

Sources : ANCT, 2024 ; Fond cartographique IGN Admin Express 2024 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 01/2025





DE FORTS IMPACTS ÉCOLOGIQUES, ÉCONOMIQUES ET TERRITORIAUX ATTENDUS



63 M€ de subventions dans le cadre du Fonds vert pour

776 M€ d'investissements industriels



Des lauréats dans

106 Territoires d'industrie et

77 départements



2 600 créations prévisionnelles d'emplois, dont 1300 conditionnées par les aides accordées



78 % des projets contribuent à l'atténuation du changement climatique



66 % des projets contribuent à la transition vers une économie circulaire

Des filières industrielles de la transition écologique renforcées :

- 1 Économie circulaire, recyclage de matériaux ou matières premières, réemploi, valorisation de déchets et coproduits... **55 % des projets**
- 2 Relocalisation de biens de consommation courants avec de hauts standards environnementaux (habillement, mobilier, etc.) **22 % des projets**
- 3 Bioéconomie et produits biosourcés (bois, chanvre, lin, chimie biosourcée, etc.) **17 % des projets**

Autres chaînes de valeur : nouvelles mobilités durables, relocalisation de filières agroalimentaires durables, etc.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS EN 2024

AEROMETAL

(Territoire d'industrie Grand Chalon, Bourgogne-Franche-Comté)

Le projet consiste en l'acquisition d'équipements productifs concernant le traitement des chutes et des copeaux, ainsi que d'investissements liés à l'automatisation de la manutention des charges et de la logistique. Ces équipements serviront au recyclage de métaux stratégiques et critiques, tels que le Nickel, le Cobalt, le Titane, le Molybdène ou encore le Tungstène.

MULTIPLAST

(Territoire d'industrie Pays de Vannes, Bretagne)

Multiplast est un acteur de référence dans le monde des pièces en matériaux composites. Afin d'accompagner la montée en cadence des systèmes de propulsion vélique du transport maritime, l'entreprise souhaite s'agrandir et adapter son outil industriel pour répondre aux enjeux économiques de ces solutions alternatives décarbonées.

EMERWALL

(Territoire d'industrie Nord Industrie Martinique, Martinique)

Emerwall produit et commercialise des matériaux isolants thermiques et acoustiques à destination du BTP, à base de bagasse de canne à sucre, une ressource locale naturelle issue de l'industrie de la canne à sucre en Martinique ainsi valorisée. Le projet permet ainsi de proposer un produit améliorant le confort de vie avec des matériaux plus écologiques produits localement à base d'une ressource locale.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET MÉTIERS (ENSAM)

(Territoire d'industrie Nord Lorraine, Grand Est)

Projet d'une usine-école inscrit dans le cadre du développement d'un nouvel Institut Matériaux et Énergies, qui a pour vocation de former les jeunes sur des cas concrets de réalisation d'un produit industriel en tenant compte des choix des matériaux, des procédés de fabrication et de l'environnement industriel dans lesquels ils s'inscrivent, ainsi que des scénarios d'utilisation et de fin de vie du produit.

ALEGINA

(Territoire d'industrie Vendée Centre, Pays de la Loire)

Projet de réhabilitation d'une friche industrielle en vue d'implanter une unité de production industrielle pour traiter et transformer annuellement entre 20 000 et 40 000 tonnes de coquilles d'huîtres et fabriquer différents produits (produits céramiques, pavés drainants et produits pour toitures végétalisées), tout en faisant un bond environnemental (diminution de la consommation énergétique, utilisation d'eau de pluie recyclée, écoconception, etc.).

COMEXO

(Territoire d'industrie Est du Loiret, Centre-Val de Loire)

Projet consistant en la création d'une usine de moutarde à Château-Renard, avec un travail sur les performances énergétiques et en eau, et s'appuyant sur un écosystème local dynamique notamment d'agriculteurs du Loiret qui cultivent des graines de moutarde pour une production 100 % française. Le projet contribue ainsi à développer une offre de produits « Fabriqués en France » et à la relocalisation en matière agroalimentaire.





Allier industrie et sobriété foncière

55 sites labellisés clés en main France 2030

Présenté le 11 mai 2023 par le président de la République, dans le cadre du projet de loi Industrie verte, le dispositif «sites clés en main France 2030» vise à accélérer la mobilisation d'un foncier industriel de qualité, dans un contexte de sobriété foncière.

55 sites à fort potentiel de développement industriel ont été labellisés le 15 avril 2024, afin de les accompagner pour préparer l'accueil de nouvelles usines - selon 3 niveaux de maturité.

Sur les sites labellisés, 6 sites sont prêts à accueillir des industriels dès début 2025 ; 25 sites seront disponibles à court terme et 24 sites seront prêts avant 2030. Ils font l'objet d'une valorisation renforcée par l'ANCT et les opérateurs partenaires du dispositif : ils sont visibles sur le portail France Foncier + de la Banque des Territoires, valorisés par Business France à l'international et figureront bientôt sur le nouveau site de l'ANCT. De plus, une campagne de prise de vue des sites matures est en cours pour permettre à chaque site de disposer de photographies aériennes.

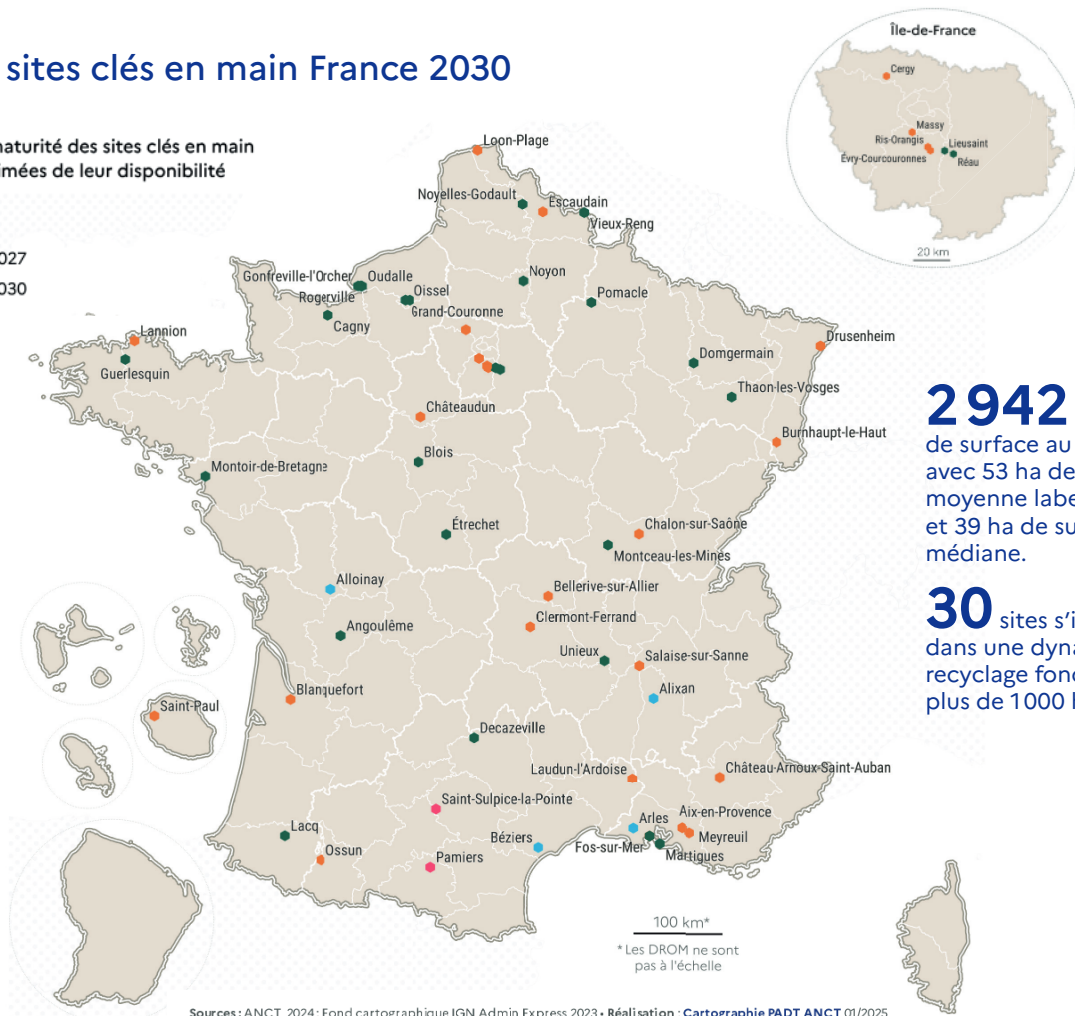
Depuis la labellisation :

88 % des ateliers d'accompagnement ont eu lieu et **30 feuilles de route** ont été restituées.

55 sites clés en main France 2030

Niveau de maturité des sites clés en main
et dates estimées de leur disponibilité

- 2024
- 2025
- 2026 - 2027
- 2027 - 2030



2 942 ha

de surface au total,
avec 53 ha de surface
moyenne labellisée
et 39 ha de surface
médiane.

30

sites s'inscrivent
dans une dynamique de
recyclage foncier, soit
plus de 1000 ha au total.





Allier industrie et sobriété foncière

55 sites labellisés clés en main France 2030

SITE CLÉS EN MAIN DE LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE À ARLES (25 HA)

« La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), 1^{er} producteur français d'énergie 100 % renouvelable a également pour mission de développer la navigation fluviale et les ports du Rhône. Le site d'Arles est aménagé depuis déjà plusieurs années et si nous disposons d'une politique active pour attirer des prospects, lorsque l'agence de développement économique RisingSud nous a présenté le label, nous avons choisi de candidater pour bénéficier d'une visibilité accrue. L'initiative "sites clés en main France 2030" est très intéressante pour des aménageurs et collectivités publiques afin d'attirer plus efficacement les industriels. »

Laurent Metois, chargé de développement économique – CNR

LES DEUX PLATEFORMES INDUSTRIELLES DU BASSIN DE LACQ (277 HA)

« Il y avait déjà eu une labellisation sur l'ancienne mouture sites clés en main avec un retour d'expérience positif, avec l'arrivée de nouveaux prospects. Parallèlement, en amont du lancement de l'initiative, nous avons identifié un besoin d'accompagnement notamment sur les sujets de l'électrification, du ferroviaire et de la compensation environnementale pour notre foncier. Nous avons donc déposé une candidature avec l'ambition d'obtenir de la visibilité pour nos sites et surtout pour obtenir un diagnostic d'expert sur les stratégies à déployer - notamment en lien avec notre stratégie de décarbonation : ZIBAC (zones industrielles bas carbone).

Cet accompagnement de l'ANCT a encore été l'opportunité de lancer une réflexion sur la réaffectation de friches dont les propriétaires ont disparu (sans maîtres). Enfin, nous avons identifié une question de gouvernance : chaque plateforme utilisait une méthode différente, ce qui rendait la transversalité difficile. Un travail dédié visant à repenser le modèle va être mené dans les prochains mois avec le soutien financier de l'ANCT. L'ingénierie déployée dans le cadre de la démarche a su proposer une nouvelle gouvernance - qui doit être confirmée par le lancement d'une étude d'opportunité financée par l'ANCT.

Le projet a été mené en bonne intelligence entre l'État en région, la Région Nouvelle-Aquitaine, la CC Lacq-Orthez, le GIP Chemparc et les industriels. Ainsi, lorsque les porteurs de sites ont fait part de leur difficulté sur le sujet de la compensation et que les parties prenantes ont proposé de travailler à un droit à l'expérimentation aménagé pour ces sites, c'est la Préfecture et notamment la Sous-Préfète Mme J. Gras qui a piloté cette action. »

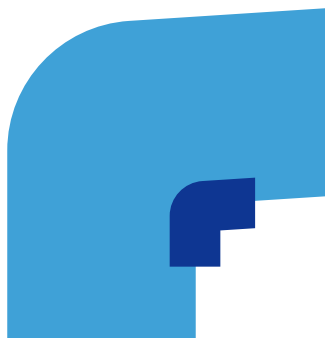
Audrey Le-Bars, cheffe de projet du TI Lacq-Pau-Tarbes

« Lorsque les sites ont été labellisés, le rôle de l'État en région a été de faciliter la réunion des différents acteurs autour de la table et d'accompagner les parties prenantes dans le déroulement de la mission d'ingénierie. L'ingénierie a permis de planifier un calendrier pour lisser les enjeux autour de ces sites et d'identifier exhaustivement les aides existantes. Pour appuyer le projet, la Sous-Préfète France 2030 et ses équipes ont pu en charge le suivi en menant des entretiens avec chacun des cofinanceurs potentiels. Pour approfondir son expertise des enjeux identifiés, la sous-préfecture a fait la démarche de se rapprocher de la métropole de Rouen, via l'ANCT, qui possède une expertise complète sur ses sujets. »

Joëlle Gras, Sous-Préfète, secrétaire générale adjointe de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques

Raphaël Achou, chargé de mission interministérielle sur les problématiques économiques





Territoires d'industrie

BILAN À 1 AN DU TEMPS II
(NOV 23 - NOV 24)

CONTACT

territoires-industrie@anct.gouv.fr

CONTACTS PRESSE

Agence nationale de la cohésion des territoires :

07 62 61 50 25 - relations.presse@anct.gouv.fr

Direction générale des Entreprises :

01 44 97 04 49 - presse.dge@finances.gouv.fr